

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITES PRINCIPALES	ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<b>Activité 1 : Manager les équipes et la transformation du SI<sup>2</sup></b>	1.1 Encadrer les équipes internes et/ou externes	1.1.1 Gérer et encadrer son équipe (hiérarchique) pour développer les compétences et optimiser l'organisation du système d'information 1.1.2 Organiser et piloter une équipe (fonctionnelle) pour optimiser la réalisation des projets IT <sup>3</sup> 1.1.3 Manager les relations clients/fournisseurs pour optimiser la mise en oeuvre des projets IT	<u>Validation du bloc 1 (Manager les équipes et la transformation du SI) :</u> Application professionnelle réelle ou simulée de management d'un projet d'évolution ou de développement du SI composé de :	Les responsabilités et les affectations de l'équipe projet opérationnelle sont clairement exprimées. Les responsabilités sont cohérentes avec les tâches à réaliser dans le projet et vis-à-vis des compétences individuelles. Un organigramme de l'équipe projet est présenté avec une affectation pertinente des tâches. Le type management mis en oeuvre et les outils de suivi servent les objectifs du projet et optimisent le fonctionnement de l'équipe projet.
	1.2 Modéliser les flux métiers et les ressources techniques du SI (acteurs, flux d'information, étapes, etc.) en intégrant le contexte existant	1.2.1 Analyser les données disponibles (documentations techniques, rapports d'activités, audits, interviews, etc.) sur l'environnement technique et humain du système d'information pour en identifier les processus, les workflows et les technologies existantes 1.2.2 Synthétiser et représenter graphiquement les données utiles pour modéliser et cartographier le système d'information 1.2.3 Identifier les améliorations des flux du système d'information pertinentes répondant aux enjeux stratégiques pour améliorer l'efficacité du SI	- La présentation de l'entreprise et du SI existant - La rédaction de la note de cadrage (charte projet : périmètre, objectifs, acteurs, échéances clés) - La rédaction du plan de management et d'accompagnement au changement (acteurs, rôles, organigramme, tâches, planning, plan de communication, reporting) Le projet est conduit sur une période de 2 à 4 mois environ. Un dossier de 15 à 20 pages est rédigé.	La présentation de l'entreprise et de son activité est complète. Elle intègre les processus de l'entreprise, les workflows des flux d'information, etc.). La présentation du SI existant est claire et représentée graphiquement (topologies réseau, systèmes, données). Les premiers axes d'amélioration possibles des flux du SI sont identifiés (réseau, stockage, hébergement, accès utilisateurs, etc.) et répondent aux enjeux de l'entreprise.
	1.3 Conduire le changement induit par les projets de la DSI	1.3.1 S'approprier et comparer les différentes méthodes de gestion du changement pour choisir la plus adaptée au contexte des projets informatiques 1.3.2 Définir et conduire des actions d'organisation, de communication et de formation pour la mise en oeuvre et l'accompagnement du changement induit par les projets informatiques	Des leviers de motivation et d'engagement sont cohérents pour faire adhérer au projet, les arguments sont efficaces et convaincants. Les acteurs clés du projet sont listés et les moyens de communication adaptés à chacun sont identifiés et pertinents.	

<sup>2</sup> SI : Système d'Information

<sup>3</sup> IT : Information Technology (Technologies de l'Information)

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITES PRINCIPALES	ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<b>Activité 2 : Superviser le portefeuille projets de la DSI et sa mise en oeuvre</b>	2.1 Définir, prioriser et faire vivre le portefeuille de projets	<p>2.1.1 Elaborer le référentiel documentaire des projets IT afin que les acteurs des projets puissent se l'approprier et d'harmoniser la formulation et la gestion des projets (réception de la demande, analyse de faisabilité, etc.)</p> <p>2.1.2 Définir des critères de choix pertinents pour gérer les priorités du portefeuille projets du SI et ordonnancer l'ensemble des projets proposés en tenant compte des contraintes pouvant s'y appliquer (legislatives, normatives, culturelles, éthiques, etc.)</p> <p>2.1.3 Exposer et défendre les choix effectués pour permettre une lecture claire et cohérente auprès des hiérarchiques et des fonctionnels lors de la sélection des projets informatiques</p>	<p><u>Validation du bloc 2 (Superviser le portefeuille projets de la DSI et sa mise en oeuvre) :</u> Application professionnelle réelle ou simulée de supervision d'un portefeuille projets composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le référentiel documentaire des projets et ses améliorations souhaitables</li> <li>- Les critères de choix des projets alignés avec la stratégie de l'entreprise</li> <li>- Le plan management de l'un des projets</li> <li>- Les outils de suivi du projet présenté</li> <li>- Les outils de recette et de gestion documentaire</li> <li>- Les outils de capitalisation et leurs améliorations souhaitables</li> </ul> <p>Le projet est conduit sur une période de 2 à 4 mois environ. Un dossier de 20 à 30 pages est rédigé.</p>	<p>Le référentiel documentaire des projets proposé comprend à minima les modèles de charte projet, cahier des charges, budget, planning, gestion des risques, dans le respect de l'état de l'art et intègre la charte graphique de l'entreprise.</p> <p>Les critères de choix proposés sont cohérents avec la stratégie SI de l'entreprise, elle-même clairement exposée.</p>
	2.2 Superviser et conduire les projets IT	<p>2.2.1 S'approprier le contexte et le périmètre de chaque projet IT en identifiant ses objectifs, ses enjeux et ses contraintes spécifiés par la maîtrise d'ouvrage</p> <p>2.2.2 Etablir le plan de management (planification, organisation, budget, indicateurs, parties prenantes, plan de communication, etc.) de chaque projet IT à conduire afin de pouvoir en suivre l'avancée</p> <p>2.2.3 Contrôler et valider les différents livrables des projets IT<sup>11</sup> pour garantir leur avancement et le niveau d'exigence attendu</p>		<p>Les objectifs, les enjeux et les contraintes du projet sont clairement identifiés. Ils sont pris en compte dans le plan management (respect des livrables et des échéances souhaitées).</p> <p>Le plan management proposé comprend à minima la charte projet, le cahier des charges fonctionnel (ou backlog<sup>4</sup>), le budget, le planning, la gestion des risques et le plan de communication en cohérence avec les objectifs du projet.</p> <p>Les indicateurs et les outils de suivi identifiés permettent de respecter les attendus du projet.</p>
	2.3 Clore les projets et capitaliser l'expérience	<p>2.3.1 Organiser les recettes (fonctionnelle et technique) de chaque projet IT pour s'assurer que toutes les fonctionnalités du cahier des charges sont remplies et livrer un produit conforme aux exigences du client</p> <p>2.3.2 Etablir les documents administratifs, contractuels et techniques des projets IT (solde des contrats, procès verbaux de recette, documentations techniques...) pour formaliser la clôture des projets</p> <p>2.3.3 Organiser et animer la capitalisation de l'expérience à l'issue des projets IT au sein des équipes (réunions, documentation, etc. )</p>		<p>Le plan de test présenté permet de valider toutes les étapes du projet.</p> <p>Le procès verbal de recette présenté permet de répondre à l'ensemble des fonctionnalités attendues et garantie la qualité des livrables.</p> <p>Les outils de capitalisation d'expérience mis en place ont permis d'identifier des améliorations pertinentes (révision du référentiel documentaire, méthode de gestion de projet, canaux de communication, etc.) pour le pilotage des futurs projets SI.</p>

<sup>4</sup> Backlog : liste de cas d'usages

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITES PRINCIPALES	ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<b>Activité 3 : Concevoir l'architecture logicielle du SI</b>	3.1 Auditer l'existant du SI, déterminer et prioriser les besoins client	3.1.1 Analyser des environnements informatiques complexes pour proposer des évolutions d'architectures applicatives répondant aux besoins identifiés 3.1.2 Identifier les données nécessaires aux projets (au travers d'audits ou d'éléments de cahier des charges existants) afin de dimensionner les besoins en développement, en data et en hébergement	<u>Validation du bloc de compétences 3 (Analyser et concevoir l'architecture logicielle du SI) :</u> Application professionnelle en entreprise ou simulée de projet de développement comprenant :	L'analyse réalisée et l'architecture proposée prennent en compte tout l'environnement du projet (besoins, SI de l'entreprise, flux d'informations, ...). Les besoins en data du projet et leurs sources sont clairement identifiées
	3.2 Concevoir et optimiser une architecture logicielle du SI	3.2.1 Organiser et animer un système de veille active pour actualiser ses connaissances sur l'architecture logicielle 3.2.2 Concevoir l'architecture logicielle la plus adaptée aux besoins des projets de développement d'applications pour faciliter leur intégration au SI existant 3.2.3 Définir les critères de choix et les coefficients de pondérations permettant de comparer les solutions techniques et de procéder au choix 3.2.4 Assurer la démonstration de maquettes de solutions d'architecture auprès d'un commanditaire et expliquer l'adéquation entre les options proposées et le contexte pour conseiller la maîtrise d'ouvrage sur les solutions techniques	- Une analyse des besoins en architecture logicielle et en data du projet (stockage et hébergement) - Une présentation des différentes architectures possibles avec une argumentation sur le choix à faire - Un POC de l'architecture - Les indicateurs de performance de l'architecture retenue  L'étude est présentée sous forme d'un dossier technique de 15 à 20 pages, elle est conduite sur une période de 2 à 4 mois environ.	Le comparatif des différentes architectures est pertinent, l'argumentation du choix est convaincante et étayée sous la forme d'une matrice de choix. La présentation du POC est claire et compréhensible par des non-informaticiens. Les indicateurs de performance de l'architecture permettent de valider la réponse aux besoins du projet
	3.3 Conseiller les décideurs sur la stratégie de développement d'applicatifs de l'entreprise	3.3.1 Analyser les usages et les indicateurs disponibles sur les données du SI (consommation, interrogation, volume de data) pour identifier les projets d'amélioration à conduire 3.3.2 Synthétiser et formaliser ces analyses pour prioriser les projets organisationnels et techniques à conduire ainsi que les investissements nécessaires		

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITES PRINCIPALES	ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<b>Activité 4 : Superviser et assurer le développement des applications logicielles</b>	4.1 Maintenir et développer son expertise en développement d'applications	4.1.1 Organiser et animer un système de veille active pour actualiser ses compétences sur les méthodes de développement et de mise en production 4.1.2 Développer des applications complexes en partenariat avec le client ou la MOA en s'adaptant aux différentes méthodes de développement et d'hébergement disponibles afin d'apporter la réponse technique la plus juste au client 4.1.3 Assurer la démonstration de maquettes de solutions technologiques (documentation, schémas, POC <sup>5</sup> , etc.) auprès d'un commanditaire et expliquer l'adéquation entre les options proposées et le contexte pour conseiller la maîtrise d'ouvrage sur les solutions techniques	<u>Validation du bloc de compétences 4 (Superviser et assurer le développement des applications logicielles) :</u> Application professionnelle en entreprise ou simulée de projet de développement comprenant :  - Une analyse des besoins métiers et fonctionnels, comprenant la modélisation de flux complexes - Une présentation d'une méthode ou d'un outil de mutualisation de la veille effectuée par l'équipe - Une présentation des différentes technologies possibles avec une argumentation sur le choix à faire - Les méthodes de développement à mettre en œuvre - Un POC de la solution choisie - Une critique des éléments du POC mis en œuvre et son plan d'amélioration avant réalisation - le cahier de tests de la solution  - Une liste des bonnes pratiques en termes de qualité des développements adaptée au projet et mis en œuvre par l'ensemble de l'équipe de développement (qualité logicielle, sécurité...) - un plan de maintenance de l'application  L'étude est présentée sous forme d'un dossier technique de 15 à 20 pages, elle est conduite sur une période de 2 à 4 mois environ.	L'analyse réalisée et les technologies proposées prennent en compte tout l'environnement du projet (besoins, SI de l'entreprise, flux d'informations, ...). Le comparatif des différentes technologies proposées est en adéquation avec le périmètre du projet, l'argumentation du choix est convaincante et étayée sous la forme d'une matrice de choix. La présentation du POC est claire et compréhensible par des non-informaticiens.
	4.2 Manager une équipe de développeurs	4.2.1 Superviser la mise en place d'une chaîne d'intégration continue pour améliorer l'efficacité des déploiements 4.2.2 Se positionner en référent technique auprès de l'équipe de développeurs pour faciliter la résolution de problèmes complexes 4.2.3 Alimenter la dynamique collective d'apprentissage pour garantir la compétence technique actualisée des développeurs et transmettre son savoir		Les méthodes de développement proposées sont efficaces pour optimiser le développement des solutions. La critique de la construction du POC permet de valider les procédures de développement déployées et leur amélioration pour une mise en œuvre de la phase de développement efficace. Le système de veille collectif a été enrichi par tous les membres de l'équipe L'ensemble des membres de l'équipe s'est approprié les technologies retenues dans le cadre du projet
	4.3 Garantir la qualité des développements	4.3.1 Définir la politique qualité logicielle à appliquer à l'ensemble des projets de développement pour assurer l'atteinte des objectifs et assainir la dette technique de l'entreprise 4.3.2 Définir la politique de tests à appliquer à l'ensemble des projets de développement afin de garantir le respect du périmètre fonctionnel du projet et la non-régression du SI 4.3.3 Sécuriser les applications développées pour garantir l'intégrité du système d'information de l'entreprise et en assurer le suivi 4.3.4 Définir une démarche d'amélioration continue et garantir le respect des procédures de maintenance applicative pour minimiser les ruptures de service et leurs impacts sur la production de l'entreprise		La liste des bonnes pratiques anticipe les risques liés à la dette technique et à la sécurisation logicielle. Le cahier de tests répond aux besoins fonctionnels du projet en tenant compte de la non-régression Le plan de maintenance couvre les besoins sur la première année de mise en production

<sup>5</sup> POC : proof of concept (concept de preuves)